de *Kiersy-sur-Oise*, ce prince publia un édit, ou capitulaire, qui rendait légale et consacrait la succession héréditaire des fiefs et la transmission héréditaire des offices. Sur les débris de la monarchie s'élevèrent bientôt dans toutes les provinces autant de petites souverainetés qu'il s'y trouvait de comtes ou de gouverneurs. On en comptait déjà vingt-neuf avant la fin du neuvième siècle.

48. **Louis le Bègue** (877-879). — Proclamé roi à cette même assemblée de Kiersy, le fils de Charles le Chauve, Louis le Bègue, ainsi nommé de la difficulté qu'il avait à s'exprimer, consomma, dans un règne de moins de dix-huit mois, la ruine de l'autorité royale, par la prodigalité insensée avec laquelle il distribua à ses courtisans les trésors amassés par son père et la plus grande partie des biens de la couronne, qu'il leur concéda à titre héréditaire. En appauvrissant ainsi le trésor royal, dont le principal revenu consistait alors dans le produit des terres du domaine de la couronne, Louis dépouilla le trône de l'éclat qui lui était nécessaire pour attirer le respect des peuples, et il acheva de priver ses successeurs des moyens de récompenser les services qu'on aurait pu leur rendre. — En même temps les provinces qui continuaient d'être ravagées à l'ouest par les Normands, et au midi par les Sarrasins, et auxquelles une triste expérience avait appris à ne plus attendre leur salut que d'elles-mêmes, devenaient de plus en plus étrangères à l'action du pouvoir central, incapable de les protéger contre leurs ennemis. A la mort de Louis le Bègue, elles étaient presque toutes devenues, par le fait, indépendantes de la royauté.

49. **Louis III** (879-882) et **Carloman** (879-884). — Louis le Bègue ne laissait donc à ses deux jeunes fils, Louis et Carloman, qu'un vain titre et quelques provinces ruinées par les invasions barbares. Ce déplorable héritage leur fut pourtant encore disputé par les factions; mais ils surent le défendre avec vigueur, et, après s'en être assuré la possession, ils en firent le partage. Louis eut la Neustrie avec l'Austrasie occidentale, et Carloman l'Aquitaine avec les Marches Espagnoles et la Bourgogne (880). Cette dernière province touchait aux états du duc Boson, mari d'Hermengarde, petite-fille de Lothaire Ier, qui venait de se faire couronner roi. Louis et Carloman essayèrent de le dépouiller; mais la reine Hermengarde défendit contre eux la ville de *Vienne* en Dauphiné

avec une intrépidité qui affermit sur la tête de son époux la couronne du nouveau *royaume de Bourgogne*, et désormais ce royaume releva de celui de Germanie. — Les deux frères se signalèrent surtout par la parfaite concorde qu'ils surent conserver entre eux, et aussi par la valeur avec laquelle ils combattirent les Normands. Défaits plusieurs fois en bataille rangée, ces barbares auraient peut-être été chassés de la France par Carloman, qui avait réuni à ses états ceux de son frère, mort par accident (882), si ce prince avait été secondé par ses sujets, et s'il n'eût été lui-même enlevé, comme son frère, par une mort prématurée. Atteint mortellement, à la chasse, d'une flèche tirée contre un sanglier, et craignant qu'on n'inquiétât après sa mort le chasseur maladroit, il fit courir le bruit qu'il avait été blessé par l'animal furieux, trait de bonté qui honore ce jeune prince, remarquable d'ailleurs par de belles qualités.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHUTE DES CAROLINGIENS.

50. **Charles le Gros** (885-887). — La mort de Carloman devait faire passer la couronne de France sur la tête de son jeune frère Charles le Simple, né peu de temps après la mort de leur père; mais ce troisième fils de Louis le Bègue avait cinq ans à peine; la France, plus que jamais exposée aux ravages des Normands, qui commençaient même à y former des établissements, avait besoin d'un prince qui fût en état de leur tenir tête et de gouverner par lui-même: tels furent les motifs qui décidèrent les grands du royaume à offrir le trône à l'empereur Charles le Gros, fils de Louis le Germanique (n° 47). Le prince qui portait la couronne impériale était toujours considéré par les descendants de Charlemagne comme le chef de la maison carolingienne; à ce titre Charles le Gros joignait ceux de roi de Germanie et d'Italie; les seigneurs français durent croire que la France trouverait en lui le protecteur puissant dont elle avait besoin; ils furent bientôt cruellement détrompés. — L'année même où il avait été reconnu roi, les Normands, après avoir pris *Rouen* et *Pontoise* (juillet 885) et mis en fuite une armée française,

vinrent (octobre 885) mettre le siége devant *Paris*, renfermé alors dans l'île Notre-Dame, que deux ponts unissaient aux deux rives du fleuve. L'évêque Gozlin, le vaillant comte Eudes, fils de Robert le Fort, et Hugues, abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Martin de Tours, défendirent cette ville avec un courage inébranlable pendant treize mois entiers, sans que ni l'empereur ni le reste de la France s'intéressassent à leur héroïque résistance. Enfin Charles le Gros, appelé à grands cris au secours des braves défenseurs de Paris, arrive avec son armée au pied de *Montmartre*. Mais il n'ose risquer une bataille contre les Normands réunis sur l'autre rive de la Seine, et après avoir honteusement acheté la levée du siége au prix d'une grosse somme d'argent (30 novembre 886), il laisse les Normands ravager tranquillement les autres provinces, et reprend le chemin de l'Allemagne, harcelé par eux dans sa retraite. — Une aussi lâche conduite révolta contre Charles le Gros ses sujets allemands eux-mêmes, qui le déposèrent à la diète de *Tribur* (887); et l'on vit, l'année suivante, mourir dans un état voisin de la misère ce prince qui avait une dernière fois réuni presque tous les états de Charlemagne. Définitivement dissous après la déposition de Charles le Gros, cet immense empire se partagea dès lors en sept royaumes, qui devaient se subdiviser encore (voir notre *Histoire du Moyen Age*, n° 25). La couronne impériale resta au roi de Germanie.

51. Eudes (887-898). — Charles le Gros n'avait été reconnu roi de France, ou plutôt régent de ce royaume (1), qu'en sa qualité d'empereur et de chef de la maison carolingienne; sa déposition laissait donc aussi sans souverain la France, dont la situation n'avait fait qu'empirer sous son gouvernement. Les mêmes raisons qui avaient déjà décidé les seigneurs à écarter du trône le jeune Charles le Simple, les déterminèrent à rejeter encore un roi de huit ans; ils donnèrent donc la couronne au brave comte de Paris, Eudes ou Odon, fils du fameux Robert le Fort, dont la race s'essaya ainsi sur le trône de France, un siècle avant l'époque où elle devait définitivement s'y asseoir. — La belle défense de Paris par

(1) C'est par la raison qu'il fut seulement considéré comme régent, que Charles le Gros ne reçoit pas dans la série chronologique des rois de France le nom de Charles III, qui lui appartiendrait comme étant le troisième roi du nom de Charles.

le comte Eudes promettait à la France un vengeur qui saurait la délivrer du fléau des incursions normandes; mais le peuple, sans énergie, se bornait à ajouter aux litanies des saints le verset : *Seigneur, délivrez-nous de la fureur des Normands*; et quelques-uns des grands qui voyaient avec jalousie, et peut-être avec inquiétude, l'élévation du vaillant comte de Paris, lui disputèrent le trône, et le forcèrent ainsi à tourner contre eux les forces qu'il aurait voulu employer contre les Normands. La France resta donc en proie à leurs incursions dévastatrices, que les efforts d'Eudes parvinrent seulement à tenir éloignées de Paris. — Bientôt un rival plus redoutable qu'aucun de ceux qui s'étaient encore élevés contre lui vint lui disputer la couronne. Tandis qu'il combattait dans l'Aquitaine, dont le comte avait aussi pris le titre de roi, Foulques, archevêque de Reims, sacra et couronna roi (893) Charles le Simple, soutenu par une partie des seigneurs mécontents du roi Eudes, qui leur commandait, disaient-ils, des choses insupportables. Il s'ensuivit une guerre civile de trois ans. Elle se termina par l'abandon que fit Eudes à Charles le Simple de la plus grande partie des provinces comprises entre la Seine et la Meuse, limite du royaume de Lorraine ou Lotharingie. Dix-huit mois après, la mort d'Eudes mit Charles en possession de tout l'héritage paternel.

52. Charles III, le Simple (893-923). — Le règne de ce prince, qui, par la faiblesse de son caractère, mérita de ses contemporains l'injurieux surnom de *simple* ou de *sot*, est surtout remarquable par l'établissement définitif des Normands dans la Neustrie. Ce peuple, qui depuis la mort de Charlemagne s'était acharné sur la France comme sur sa proie, avait trouvé enfin dans Roll ou Rollon un chef habile qui devait changer en une possession assurée le butin précaire qu'il devait à ses courses et à ses pillages. — A la tête d'une armée formidable, il vint mettre de nouveau le siége devant Paris. Charles, après d'inutiles efforts pour le repousser, acheta la tranquillité de ses autres provinces en lui abandonnant comme fief de la couronne, par le traité de *Saint-Clair-sur-Epte* (911), la partie de l'ancienne Neustrie qui depuis cette époque a pris le nom de *Normandie*. Ce traité, blâmé par la plupart des historiens, qui le regardent comme un déshonneur, a été considéré par d'autres comme l'acte d'une politique éclairée. On ne peut disconvenir, en effet, que Charles le Simple ne se soit montré sage et habile en s'assurant dans le duc des

Normands un appui contre ses ennemis intérieurs. Rollon, devenu chrétien, épousa Gisèle, fille du roi de France, et donna à son peuple de sages lois, qui rendirent bientôt sa province la plus florissante de tout le royaume.

Si Charles le Simple avait possédé les vertus guerrières de quelques-uns de ses aïeux, on eût pu voir encore réunies sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne. Le dernier héritier de ce grand roi dans la branche germanique, Louis l'Enfant, mourut (911), laissant vacante une vaste succession; mais la France et la Germanie ne devaient plus se retrouver sous le même sceptre; la *Lorraine* seule revint à Charles III, qui chercha néanmoins à étendre sa domination du côté de la Germanie, en s'avançant entre le Rhin et l'Elbe, pour y combattre les Saxons, sur lesquels il obtint quelques succès (911-915). — Les contestations que cette invasion et la possession de la Lorraine firent naître entre Charles et Henri Ier, roi de Germanie, ne se terminèrent que plusieurs années après (923), par le traité de *Bonn*, qui laissait à chacun des seigneurs lorrains le droit de s'attacher à celui des deux rois qu'il préférerait. Mais déjà Charles le Simple ne régnait plus en France que de nom. — Dès l'année 919, les seigneurs, irrités de l'arrogance de son ministre favori Haganon, avaient refusé de se réunir à lui pour repousser l'invasion des Hongrois, peuple féroce et barbare, arrivé des extrémités orientales de l'Europe à travers l'Allemagne dévastée. Lâches devant cet ennemi, qu'ils laissèrent impunément ravager les provinces, les grands retrouvèrent leur audace pour déposer, dans une assemblée tenue à *Soissons* (920), le faible Charles le Simple, qui négocia pendant deux ans avec ses sujets révoltés. Enfin ceux-ci ayant proclamé roi (922) le duc de France, *Robert*, frère du roi Eudes, Charles prit les armes contre l'usurpateur, le tua dans une bataille qu'il lui livra (923), et se croyait victorieux, lorsque Hugues le Grand, fils de Robert, rassemblant ses soldats un moment dispersés, les ramena à la charge, et remporta une victoire complète.

53. Raoul (923-936). — Tandis que Charles le Simple fuyait devant le vainqueur, Hugues le Grand, ne croyant pas devoir garder pour lui-même la couronne que son père venait de perdre avec la vie, fit proclamer roi son beau-frère Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne. Charles, trahi dans sa fuite par Herbert, comte de Vermandois, qui lui avait offert un asile, fut arrêté par ce vassal félon, qui le retint

prisonnier à *Château-Thierry* (923). Sa femme Odgive, sœur du roi d'Angleterre, étant parvenue à s'échapper, alla demander asile à son frère pour elle-même et pour son jeune fils, nommé Louis, qui devait un jour être rappelé au trône de son père (voir n° 54).

Malgré la captivité de Charles, ce ne fut pas sans peine que Raoul se fit reconnaître comme roi par les seigneurs, qui prétendaient tous à l'indépendance. Il n'y parvint même, après plusieurs années de résistance de leur part, qu'en leur abandonnant presque tout ce qui restait encore de terres appartenant au domaine royal, qui se trouva par là réduit à rien. Ce fut ainsi que l'on vit ce même Herbert, comte de Vermandois, dont la trahison avait favorisé l'élévation de Raoul, se faire céder par la force (928) la ville et le territoire de *Laon*. Charles le Simple, qu'il avait à cette occasion tiré de sa prison (927), afin de susciter des embarras à Raoul, mourut bientôt après (929), dans le château de *Péronne*, où il avait été de nouveau renfermé. Cet événement facilita à son rival la soumission du reste du royaume et particulièrement de l'*Aquitaine*, où il fut reconnu trois ans plus tard (932) par les puissants comtes de Toulouse et du Rouergue. — Pendant ce temps une autre guerre civile éclatait entre le comte de Paris, Hugues le Grand, et celui de Vermandois; car depuis longtemps déjà les seigneurs s'étaient attribué le droit de guerre privée. Celle-ci se continua avec acharnement pendant cinq années (de 931 à 935); Raoul lui-même y intervint comme allié de Hugues, et en profita pour reprendre à Herbert la ville de *Laon*; mais en même temps il s'occupa de protéger la France contre les ennemis extérieurs, et se montra digne du trône par le courage avec lequel il combattit les Normands établis sur le bord de la Loire, qu'il vainquit près de *Limoges*, et les Hongrois, qui après douze invasions successives en France en avaient tenté une dernière dans la Bourgogne (935). Ce fut aussi le dernier exploit de Raoul, qui mourut sans enfants l'année suivante (936).

54. Louis IV, dit d'Outremer (936-954). — A la mort de Raoul, nul ne se présenta pour recueillir un titre qui pouvait susciter de dangereuses rivalités, sans rien ajouter à la puissance de celui qui s'en chargerait. aussi le trône resta-t-il plusieurs mois vacant, et pendant ce temps les actes qui furent publiés portèrent cette date singulière : *Depuis la mort de Raoul, J.-C. régnant, en attendant un roi.* Ce roi

semblait devoir être Hugues le Grand, duc de France et de Neustrie, comte de Paris et d'Orléans, et qu'on appelait aussi Hugues l'Abbé, parce qu'il possédait les abbayes de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés. Ce seigneur, le plus puissant du royaume, pouvait s'emparer du trône aussi facilement que le fit plus tard son fils Hugues Capet; mais il ne le voulut pas, et, d'accord avec les principaux seigneurs, il rappela d'Angleterre Louis, fils de Charles le Simple et d'Odgive (voir n° 53), qui de là fut surnommé d'*Outre-mer*. — Sous un souverain âgé de seize ans, et qui se trouva, presque aussitôt après son avénement, jeté au milieu des embarras des guerres civiles, Hugues avait compté conserver toute l'autorité. Quand il vit Louis décidé à s'affranchir de sa tutelle, et chercher toutes les occasions de relever l'autorité royale, il se déclara contre lui. Malgré l'activité et les talents que le roi déploya dans cette lutte, Hugues était trop puissant pour que l'issue en pût être douteuse, et Louis étant tombé en son pouvoir, il le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il eût consenti à lui abandonner (946) la forteresse de *Laon*, la dernière que possédassent encore les rois de France, dont elle était ainsi devenue la capitale. Cependant Louis, rendu à la liberté, en appela au jugement des comtes et des évêques, réclama l'appui de l'empereur d'Allemagne, Otton Ier, et implora la protection du pape, dont les menaces contraignirent enfin Hugues à restituer au roi le comté de *Laon* (950). — Louis mourut quatre ans après (954) d'une chute de cheval, laissant la couronne à son fils aîné, Lothaire, qu'il s'était associé depuis deux ans (952), mais emportant avec lui, sinon la dernière étincelle du génie de Charlemagne, comme le dit un historien, au moins la dernière espérance pour sa race de se relever jamais de son abaissement.

55. **Lothaire** (954-986). — Lothaire fut reconnu roi, grâce à l'appui que lui prêtèrent saint Bruno, archevêque de Cologne, son oncle maternel, et Hugues le Grand, qui reçut pour récompense l'investiture du duché d'*Aquitaine*, dont il ne parvint toutefois pas à s'emparer, et qui, durant les deux siècles qui suivirent, resta à peu près indépendant des rois de France. Hugues se préparait à venger l'échec qu'il avait éprouvé de ce côté, lorsqu'il mourut (956), au faîte de la grandeur et de la puissance. Il laissait plusieurs fils, dont l'aîné lui succéda dans le duché de Bourgogne, et le second,

nommé Hugues Capet, dans le comté de Paris et le duché de France. Ce dernier n'était alors âgé que de dix ans.

Le long règne de Lothaire, commencé sous la tutelle de sa mère, n'offre d'autre événement remarquable que la guerre qui éclata entre lui et son cousin Otton II, roi de Germanie, par suite des troubles qui s'élevèrent, à l'époque de l'avénement de ce dernier prince, dans la Lorraine, sur laquelle les souverains des deux royaumes conservaient toujours des prétentions rivales. Otton II, pour tout concilier, donna l'investiture du duché de la basse Lorraine à Charles, frère cadet du roi Lothaire, et qui, contre la coutume jusqu'alors suivie en France, était resté exclu de toute participation à la succession de son père; mais Lothaire, irrité de voir son frère devenir le vassal du roi de Germanie, marcha contre Otton II, qui prit la fuite sans oser même défendre *Aix la-Chapelle*, que pillèrent les troupes du roi de France (978). La même année, cependant, Otton essaya de prendre sa revanche en amenant son armée jusque sur les hauteurs de Montmartre; mais il fut battu de nouveau aux environs de *Soissons* par Lothaire, et signa avec lui, deux ans après (980), un traité qui régla leurs droits respectifs sur la Lorraine. Cette province devint néanmoins encore, quatre ans plus tard (984), la cause d'une nouvelle guerre qui n'eut aucun résultat remarquable. Lothaire mourut deux ans après (986), empoisonné, dit-on, par la reine son épouse. Dans ses derniers moments, il recommanda à Hugues Capet, le plus puissant de ses vassaux, son fils Louis, qu'il avait depuis sept ans associé à sa couronne.

56. **Louis V, dit le Fainéant** (986-987). — La brièveté du règne de Louis V, qui porta la couronne quatorze mois à peine, et le courage qu'il montra, si l'on en croit quelques historiens, au siége de Reims, dont il se rendit maître, prouvent qu'il n'a point mérité le nom de *fainéant* dont on a flétri sa mémoire. S'il ne fit rien, c'est qu'il n'eut le temps de rien faire, et, comme son père, ce fut, à ce qu'il paraît, par le crime de son épouse qu'il perdit la vie. Avec lui s'éteignit la dynastie carolingienne, qui, dans un espace de deux cent trente-six ans (752-987), avait donné treize rois à la France. Pour compléter l'histoire de cette dynastie, il nous reste à présenter le tableau résumé des progrès qu'avait faits la *féodalité*, dont le développement amena la chute de la seconde race, comme les usurpations des maires du palais avaient causé la ruine de la première. Nous commencerons par exposer